



# SALARIÉS CONTRACTUELS

DES CHEMINOTS À PART ENTIÈRE

## UNSA : LA DIFFÉRENCE ET NON L'INDIFFÉRENCE !



### POUR L'UNSA

Les salariés contractuels, comme les salariés statutaires, ont leurs particularités et notre organisation syndicale les accompagne au quotidien.

L'UNSA N'A PAS ATTENDU POUR METTRE EN PLACE UN CERTAIN NOMBRE DE TRAVAUX CIBLÉS SUR LA SITUATION DES CONTRACTUELS AU SEIN DU GPU SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire accompagne tous les cheminots, qu'ils soient statutaires ou contractuels, au travers de l'assistance et de l'information aux salariés, ainsi que des groupes de travail et des journées d'accueil à destination des nouveaux embauchés organisés par la fédération. L'UNSA-Ferroviaire répond aux attentes de chacun. ...





## UN GROUPE DE TRAVAIL UNSA NATIONAL

Depuis plusieurs années, un groupe de travail dédié et composé de salariés contractuels et statutaires se réunit plusieurs fois par an pour échanger sur les problématiques rencontrées au quotidien. Ce groupe de travail a donné naissance à plusieurs communications traitant de thématiques diverses et variées les concernant. Cela dans un souci de les informer et, autant que possible, leur apporter des éléments de réponse. Nous avons également créé à leur attention une adresse mail spécifique sur laquelle les salariés contractuels peuvent poser leurs questions.



## QUE FAIRE ?

Si vous avez des interrogations sur votre situation ou pour avoir des compléments d'information, l'UNSA-Ferroviaire reste à votre disposition. Vous trouverez dans votre union régionale UNSA un référent qui fera le nécessaire pour vous répondre au mieux.



[questionscontractuelles@unsa-ferroviaire.org](mailto:questionscontractuelles@unsa-ferroviaire.org)



## DES SUJETS QUI FÂCHENT...



La transposition de l'accord sur les classifications et les rémunérations qui, après avoir été dénoncé par certains, fait désormais l'objet d'un décret, amènera des changements pour tous et un lissage des contrats de travail existants dans l'entreprise (signés avant ou après 2020).

**SIGNÉ PAR L'UNSA, CET ACCORD AMENAIT DES AVANCÉES TELLES QUE L'ANCIENNETÉ TRIENNALE ÉGALEMENT POUR LES CADRES CONTRACTUELS. À CE JOUR, ILS N'ONT PAS D'ANCIENNETÉ AUTOMATIQUE.**

L'UNSA-Ferroviaire se bat pour que tous les contractuels soient traités sur un pied d'égalité avec la mise en place du décret sur les classifications et les rémunérations qui devrait faciliter la compréhension du fonctionnement de ces contrats. L'un des objectifs est d'avoir une évolution de carrière calquée sur celle des salariés statutaires pour tous les collègues.

## LES INIQUITÉS D'ÉVOLUTION DOIVENT CESSER !

Par exemple, le refus des lettres de réclamations de salariés contractuels lors des notations ou de la NAC n'est pas acceptable. L'égalité professionnelle en matière de promotion, de qualification et de déroulement de carrière doit être une réalité entre tous les contrats existants au sein du GPU.



UNSA-FERROVIAIRE